

ANNEXE I B

Les montants indiqués en pourcentage de la BR (hors de remboursement de la sécurité sociale ou tout autre régime social équivalent) comprennent le remboursement de la sécurité sociale à concurrence des frais réels. Ils ne prennent pas en compte des frais réels engagés.

Contrat sans responsabilité	Forfait de base	Forfait amélioré
Médecins généralistes		
Remboursement des médecins généralistes adhérents au contrat d'adhésion aux soins (2,45, 100% 100%)	120%	170%
Remboursement des médecins généralistes adhérents au contrat d'adhésion aux soins (2,45, 100% 100%)	120%	170%
Remboursement des médecins généralistes ou spécialistes NON ADHÉRENTS au contrat d'adhésion aux soins (2,45, 100% 100%)	120%	170%
Actes de chirurgie (ou ORL) et actes de spécialité (ou STP) + comptes rendus pratiqués lors d'une hospitalisation ou ambulatoire (chambre seule sans nourriture)	100%	200%
Radiologie, Ecographie (médecin adhérent ou non au 2,45, 100% 100%)	120%	170%
Analyses médicales (sans infirmiers, orthophonie, kinésithérapie...)	120%	170%
Analyses médicales, examens ou laboratoires et médicaments	120%	170%
Prise en charge de la franchise de BR sur les actes médicaux dans le montant est égal ou supérieur à 1,20€	0€	0€
Pharmacie		
Pharmacie remboursée	5€	5€
Hospitalisation Médicale ou chirurgicale - Remboursé (hors de tout intervention chirurgicale)		
(Habituellement conventionné)		
Frais de séjour (habituellement sans nourriture)	100%	100%
Remboursement médicaux (médecin adhérent ou non au 2,45, 100% 100%)	100%	100% des frais réels
Actes chirurgicaux, (médecin adhérent ou non au 2,45, 100% 100%)	100%	100% des frais réels
Chambre particulière (6 jours) ou / particulière	2% PMM / jour	2% PMM / jour
Forfait (nourriture/hospitalier) (sans franchise) (maxi 4) 60 jours en psychiatrie, ou, Soins de suite	Frais réels	Frais réels
Frais d'accompagnement (premier de course de 15 ans) 10 jours) ou / Soins de suite	2% PMM/jour	2% PMM/jour